



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 30.07.2020

Numéro de publication: SR01-0000003752

Canton: JU

Entité de publication:

Vincent Gobat & Carole Zuber, Chemin des Places 1, 2800 Delémont

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Darinel Financière SA avec Lastin Holding SA

1. Publication

Organisation transférante:

Darinel Financière SA
CHE-113.918.801
c/o: Sipo S.A.
Chemin du Château 26A
2805 Soyhières

Organisation reprenante:

Lastin Holding SA
CHE-110.166.625
c/o: Sipo S.A.
Chemin du Château 26A
2805 Soyhières

Publication de la fusion dans la FOSC: 28.07.2020

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

28.10.2020 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Lastin Holding SA
c/o Sipo SA
Ch. du Château 26A
2805 Soyhières